



COMMUNIQUÉ

Parlement du Canada

Nomination de la dixième poète officielle du Parlement



Mention de source :
© Marc-Antoine Zouéki

Le 1^{er} février 2023 (Ottawa) – Le Président du Sénat, l'honorable George J. Furey, et le Président de la Chambre des communes, l'honorable Anthony Rota, ont annoncé aujourd'hui la nomination de Marie-Célie Agnant en tant que nouvelle [poète officielle du Parlement](#) du Canada. Dixième poète à occuper ce poste, Madame Agnant est entrée en fonction le 1^{er} janvier 2023, succédant ainsi à Louise Bernice Halfe – Sky Dancer.

Marie-Célie Agnant a été choisie par les présidents à partir d'une liste de présélection soumise par le comité de sélection présidé par Heather Lank, bibliothécaire parlementaire, et composé de Raymond Thériault, commissaire aux langues officielles, de Leslie Weir, bibliothécaire et archiviste du Canada, et de Jesse Wentz, président du Conseil des arts du Canada (représenté par Joanne Larocque-Poirier, directrice de cabinet et secrétaire du conseil d'administration).

Née en Haïti, Marie-Célie Agnant vit au Québec depuis 1970. Active sur la scène littéraire pendant 27 ans, elle a produit un très grand nombre d'œuvres qui ont été primées tant au Canada qu'à l'étranger. Elle a publié trois recueils de poésie, dont *Femmes des terres brûlées*, qui a gagné le prix de poésie Alain-Grandbois remis par l'Académie des lettres du Québec. Dans sa poésie, Marie-Célie Agnant explore des thèmes à la fois éternels et contemporains, comme l'égalité, la justice, la solitude, la condition féminine et le racisme.

Citations

« Par son écriture percutante et son engagement social et communautaire, Madame Agnant transmet l'importance d'une société plus équitable et solidaire, particulièrement

auprès des jeunes. Plusieurs écrivains émergents ont d'ailleurs reconnu l'influence de Madame Agnant et de ses œuvres. »

– L'honorable George J. Furey, c.r. Président du Sénat

« L'œuvre de Madame Agnant va bien au-delà des mots. Elle démontre son humanisme, son engagement envers la cause des gens opprimés. Empreinte de justice et de résistance, son écriture donne courage, émeut et pousse les lecteurs vers la réflexion. »

– L'honorable Anthony Rota, Président de la Chambre des communes

« C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je compte mettre à profit cette nouvelle expérience, pour tendre une passerelle aux enfants, et les mener ainsi vers ce lieu d'enchantement que se veut la poésie. Merci pour cette occasion qui m'est offerte. »

– Marie-Célie Agnant, dixième poète officielle du Parlement

Aperçu du Programme du poète officiel du Canada

Nos législateurs et législatrices ont créé le poste de poète officiel du Parlement en 2001 pour attirer l'attention de la population canadienne sur la lecture et la rédaction de poèmes. Conformément à la [Loi sur le Parlement du Canada](#), le poète officiel ou la poète officielle peut s'acquitter de plusieurs tâches, dont la création de poèmes utilisés principalement à l'occasion de cérémonies officielles du Parlement. Le ou la poète parraine aussi des séances de lecture de poésie, conseille la bibliothécaire parlementaire en ce qui a trait à l'enrichissement de la collection de la Bibliothèque dans le domaine de la culture et s'acquitte de fonctions connexes à la demande du Président du Sénat, du Président de la Chambre des communes ou de la bibliothécaire parlementaire.

Une notice biographique et une photo de Marie-Célie Agnant sont disponibles [en ligne](#).

Relations avec les médias

Bibliothèque du Parlement

lopccbdp@parl.gc.ca

613-996-0238